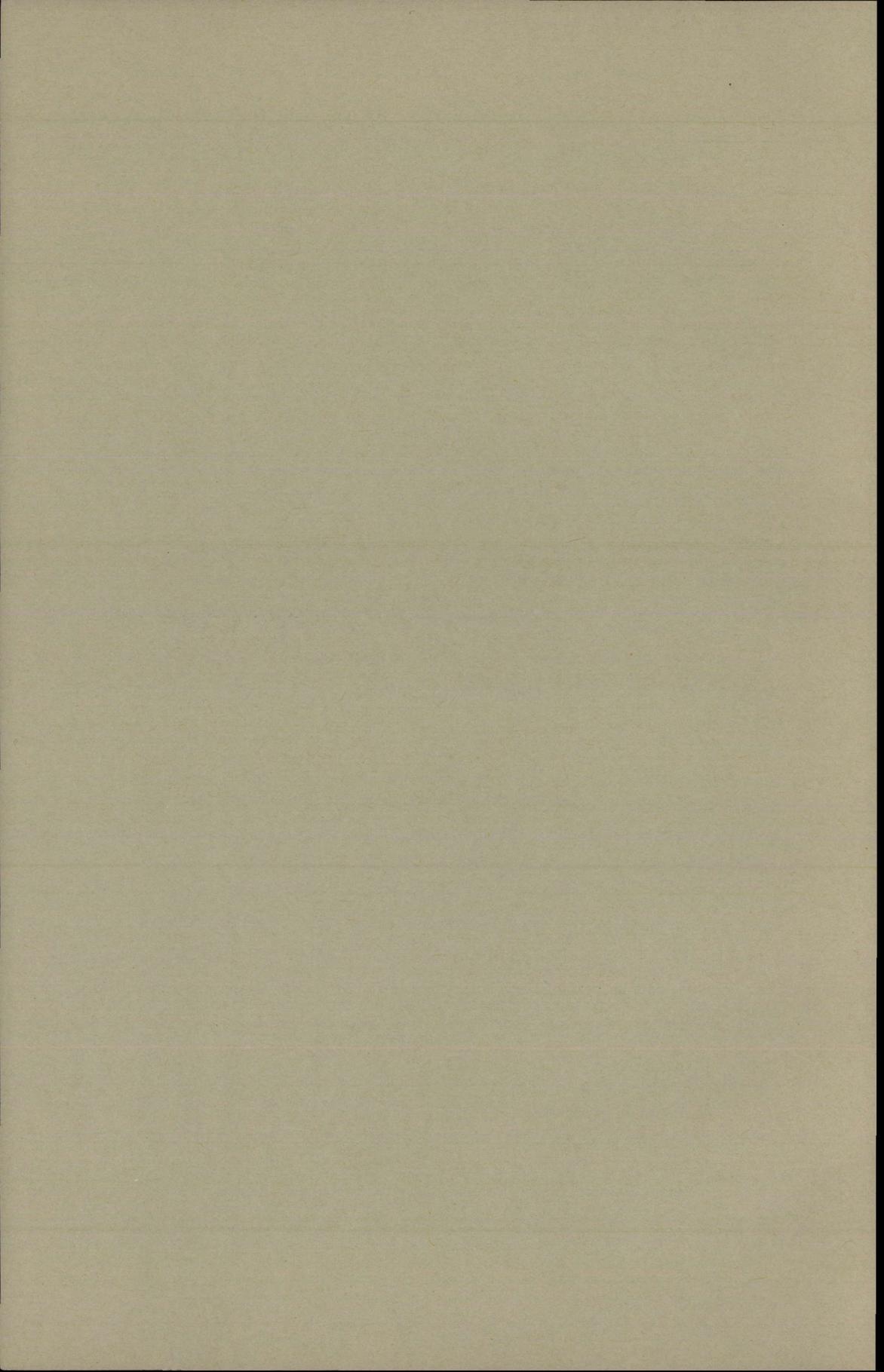


Pierre COLMAN

CONTRIBUTION AUX RECHERCHES
SUR L'ARGENTERIE CIVILE LIÉGEOISE
DU XVIII^e SIÈCLE :
UN ENSEMBLE DE QUATRE CANDÉLABRES
VICTIME DE DÉMEMBREMENTS
ET D'EMBROUILLAMINI

Extrait du *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. CV (1993), p. 235-250

LIÈGE
MAISON CURTIUS



CONTRIBUTION AUX RECHERCHES
SUR L'ARGENTERIE CIVILE LIÉGEOISE
DU XVIII^e SIÈCLE :
UN ENSEMBLE DE QUATRE CANDÉLABRES
VICTIME DE DÉMEMBREMENTS
ET D'EMBROUILLAMINI

par Pierre COLMAN

Chandelier, pique-cierge, flambeau, girandole, torchère, candélabre, on est bien en peine de définir tous ces termes avec une idéale précision. Les dictionnaires ne tirent pas d'embarras⁽¹⁾. Nous avons utilisé, le regretté Oscar de Schaetzen et moi, « chandelier à branches » en 1976, mais « candélabre » en 1979 et en 1983, alors qu'il s'agissait du même type d'objet⁽²⁾. Peut-être vaudrait-il mieux réserver le second terme à des objets de grandes dimensions pour la plupart destinés à reposer sur le sol plutôt que sur une table, qui ne sont pas à la mode avant le XIX^e siècle. Chandelier est très général ; flambeau semble préférable s'il s'agit d'un objet en métal précieux. Et lumières est plus parlant que branches. Flambeau à deux lumières (deux ou plus) aura donc sans doute la préférence des puristes. Mais candélabre aura celle des réalistes : ils savent le poids de l'habitude et la force des formulations simples. C'est dans leur camp que je me range, au terme de longues hésitations.

(1) Voir principalement Catherine ARMINJON et Nicole BLONDEL, *Objets civils domestiques, vocabulaire*, Paris, 1984 (coll. Principes d'analyse scientifique), p. 390 et 392.

(2) O. DE SCHAETZEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises*, Anvers, 1976, fig. 141 ; *Recueil complémentaire*, Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1979, p. 39 ; *Deuxième recueil complémentaire*, 1983, p. 45.

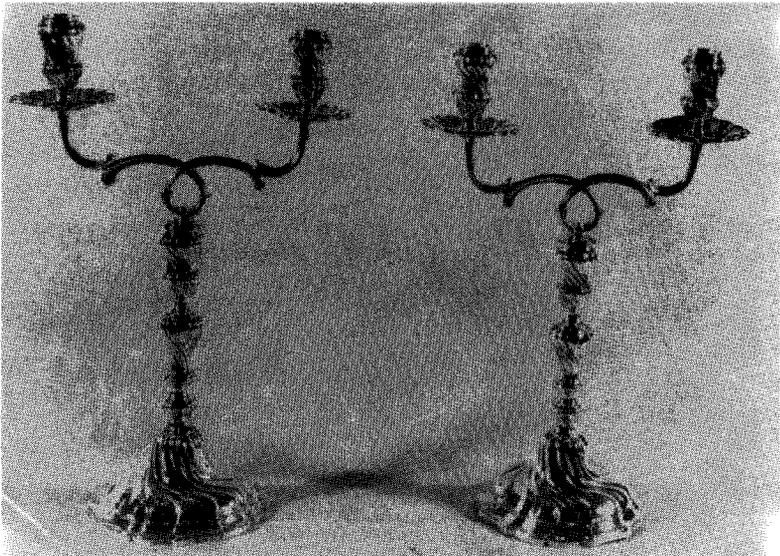


Fig. 1. — Candélabres de l'ancienne collection Fernand Wiser exposés en 1957 et en 1980 (W). Argent repoussé et coulé, h. 22,3.

Photo Niffle, à Liège, d'après *Orfèvrerie*, fig. 235.

Les branches de candélabres à deux lumières qui appartiennent à l'argenterie du XVIII^e siècle sont habituellement composées de cinq parties. D'abord, la double branche proprement dite, équipée d'un manchon axial apte à se loger avec précision dans le vase ⁽¹⁾ d'un flambeau. Ensuite, deux vases, qui se visent aux extrémités des branches. Enfin deux bobèches, sortes de petites soucoupes destinées à recueillir les gouttes qui coulent de la bougie ; elles se coincent sous les vases, qui jouent le rôle d'écrou ; elles ne sont donc pas pareilles à celles des flambeaux, caractérisées, elles, par un manchon qui se loge dans le vase.

(1) Vase me semble préférable à binet, que beaucoup d'auteurs utilisent et que j'ai moi-même utilisé, mais qui désigne plutôt une sorte de bobèche équipée d'une broche ou de griffes, permettant de brûler la chandelle ou la bougie jusqu'au bout, d'où les synonymes « brûle-bout » et « brûle-tout ».

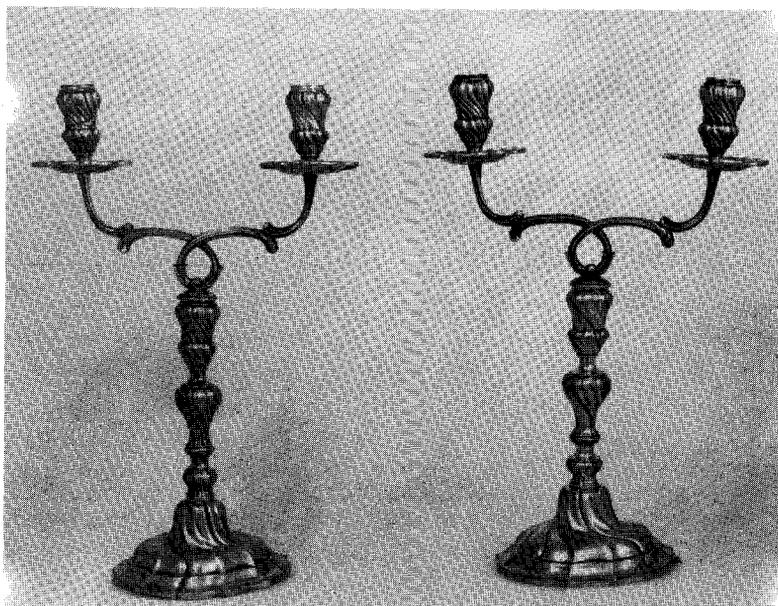


Fig. 2. — Candélabres de l'ancienne collection Paul van Zuylen exposés en 1991 (Z). Argent repoussé et ciselé, h. 21,2.

Photo transmise par le baron Emm. de Moffarts.

Le démontage et le remontage sont aisés quand les éléments constitutifs n'ont pas été victimes de mauvais traitements. Quand ils sont soudés entre eux, ce qui ne semble pas fréquent, on doit se demander s'il en était bien ainsi à l'origine.

Au XVIII^e siècle, les candélabres sont appréciés partout en Europe dans les classes privilégiées. Mais ils restent relativement rares, alors que les flambeaux sont légion. C'est le cas dans nos régions (1), et à Liège en particulier.

Le pionnier des recherches systématiques sur l'orfèvrerie aux poinçons de nos princes-évêques, Joseph Brassinne, ne leur a porté qu'un intérêt vraiment faible. « Un seul candélabre,

(1) P. BAUDOUIN, P. COLMAN et D. GOETHALS, *Orfèvrerie en Belgique. XVII^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris-Gembloux, 1988 (cité *Orfèvrerie*), p. 111.

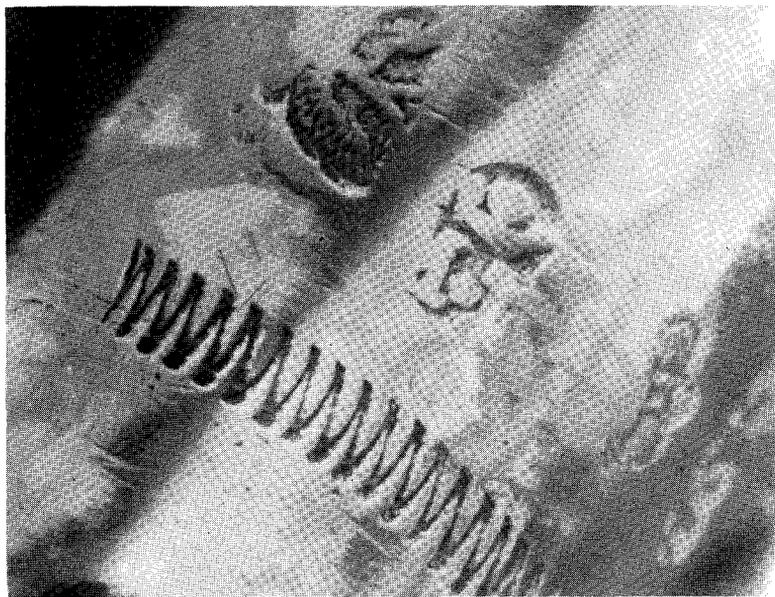
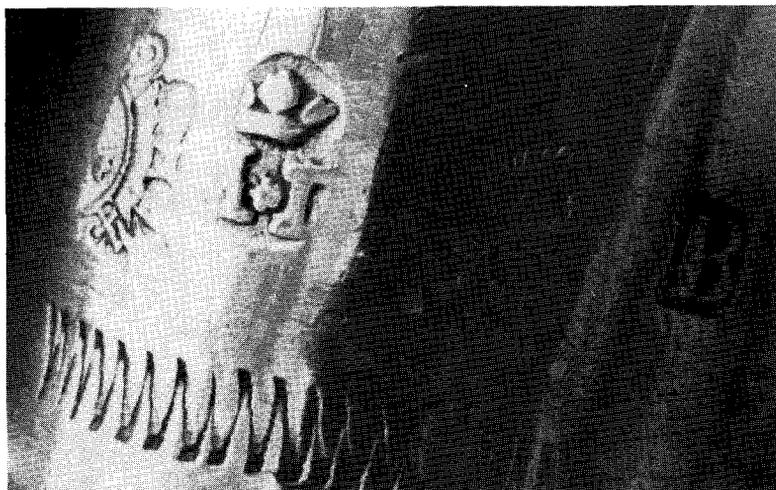


Fig. 3. — Poinçons des branches des candélabres (W) : Oultremont, 1764, B, MD.

Photos P. Colman.

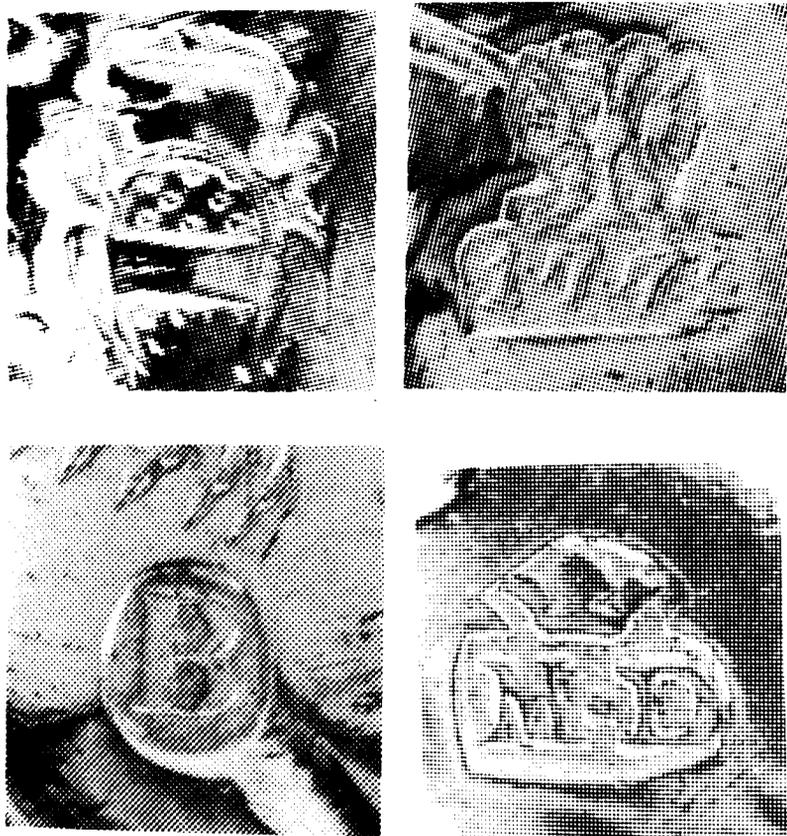


Fig. 4. — Poinçons frappés sur toutes les bobèches des candélabres (W) :
Velbruck, 1772, B, MD.

D'après *Orfèvrerie*, fig. 235.

semble-t-il, nous est parvenu, les branches dont sont munies de très rares flambeaux ayant été postérieurement ajoutées », écrit-il pour tout commentaire général. Le répertoire qui suit comporte cinq notices ; deux d'entre elles restent dans le vague ; deux autres concernent des branches seulement ; la dernière utilise explicitement le terme « candélabres ». Le mot est au pluriel, en contradiction avec « un seul ». On reste dans l'ignorance quant à la localisation des poinçons. On doit donc admettre, jusqu'à preuve du contraire, que l'un des deux candélabres est

entièrement de 1773 (1772, B) et l'autre entièrement de 1776 (1772, E). Tous deux portent le poinçon de Jean-Melchior Dartois, les lettres M et D sous une couronne. Ils réapparaissent donc dans le catalogue des œuvres de ce maître, avec l's du pluriel pour celui de 1773 et sans s pour celui de 1776 (1). L's est à supprimer dans la première mention, si je n'y perds pas mon latin ...

La monumentale publication du sourcilleux professeur liégeois fourmille décidément d'imperfections. Le baron Marcel de Schaetzen de Schaetzenhoff a été un des premiers à en prendre conscience. En 1957, peu après le décès du pionnier, il a monté, avec le concours de son frère Oscar, une remarquable exposition qui tendait à compléter et à corriger l'œuvre de son prédécesseur. Deux candélabres y figuraient ; et ils étaient reproduits dans le catalogue (2). « Nous avons incorporé ces candélabres dans notre exposition, précisait la notice, bien qu'ils soient déjà cités par Brassinne (t. I, p. 419) parce que cet auteur ne mentionne que les poinçons des flambeaux. Il ne précise pas que les bobèches (des dits flambeaux) et les branches bien qu'exécutées par le même orfèvre, le réputé Jean-Melchior Dartois, portent des lettres annales différentes. Il était intéressant de le noter car on ne connaît guère, même ailleurs qu'à Liège, des candélabres dont toutes les pièces portent des poinçons identiques. Il est bon à ce sujet de rappeler qu'avant le début de ce siècle on ne se préoccupait pas des poinçons et que partant on ne tenait aucun compte de ceux-ci lors de partages ou de divisions. Les candélabres sont fort peu nombreux à Liège comme partout ailleurs ». Suit la mention de la collection Fernand Wisser, tout comme chez Brassinne.

(1) J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. I, Liège, 1948, p. 195, 196, 417 et 419. Le seul candélabre reproduit (t. II, 1935, pl. XXXV), composite, ne doit pas retenir l'attention ici.

(2) L'exposition, intitulée « Argenterie civile liégeoise des XVII^e et XVIII^e siècles » et placée sous les auspices de l'Association royale des demeures historiques de Belgique, a été montrée successivement à Bruxelles, à Gand et à Liège ; voir la notice n° 130 et la planche XV.

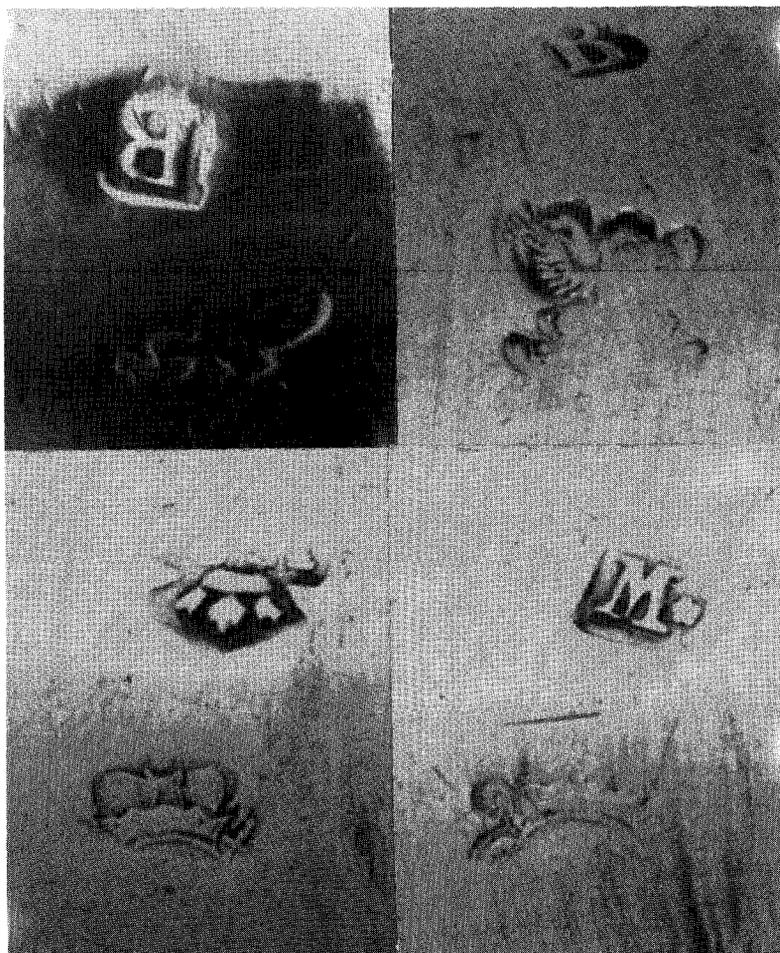


Fig. 5. — Poinçons des branches des candélabres (Z) : Oultremont, 1764, B, MD.

Photos transmises par M. Albert Vandervelden.

Le tableau des poinçons n'est pas des plus simples. Ceux du prince-évêque Charles d'Oultremont (1764-1771) et celui de Jean-Melchior Dartois sont indiqués pour toutes les parties. Mais quatre lettres annales différentes sont notées : A pour une bobèche, B pour un des flambeaux et pour les deux branches,



Fig. 6. — Poinçons frappés sur deux des bobèches des candélabres (Z) : Oultremont, 1764, B, MD.

Photo E. de Moffarts.

d pour l'autre flambeau, E pour une bobèche. Cela ne fait que deux bobèches sur les quatre. Et cela donne une chronologie bien surprenante. Dartois ne saurait avoir livré en 1765 une branche pour un flambeau qu'il ne devait pas livrer avant 1767. Mais surtout ce sont les poinçons de François-Charles de Velbruck (1772-1784), et non ceux de Charles d'Oultremont que Brassinne avait inscrits. Inexplicablement, Marcel de Schaetzen



Fig. 7. — Poinçons frappés sur six des bobèches des candélabres (Z) :
Velbruck, 1772, B, MD.

Photo E. de Moffarts.

de Schaetzenhoff ne fait aucun commentaire sur ces points-là. Il s'est assez intéressé aux candélabres pour ajouter leurs dimensions détaillées lorsqu'il a annoté son exemplaire de travail ⁽¹⁾.

(1) Ce catalogue est entre les mains de M. Louis Planchar, l'antiquaire liégeois bien connu, qui m'a obligeamment permis d'en prendre une photocopie.

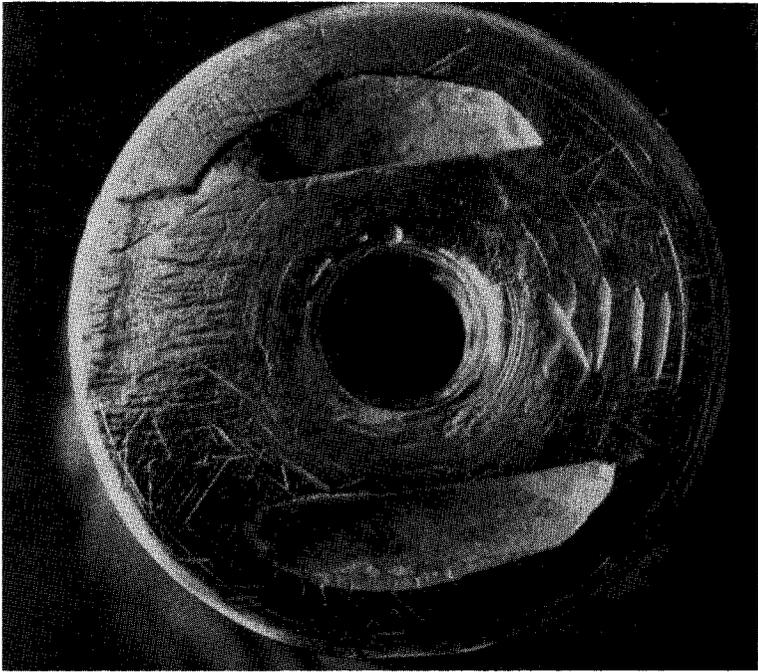


Fig. 8. — Marque de repérage gravée sur un des vases des candélabres (W).

Photo P. Colman.

Il les avait fait photographier accompagnés d'un superbe plat dont le propriétaire était bien M. Fernand Wiser. D'ailleurs, aucune des pièces répertoriées à la page 419 du livre de Brassinne ne correspond à la notice du catalogue ...

Les candélabres montrés au public en 1957 le sont à nouveau en 1980, dans un contexte plus large, à la grande exposition *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*. La notice (n° 666) comporte un renvoi probant et reproduit le tableau des poinçons, derechef sans en souligner l'étrangeté. Le responsable de l'orfèvrerie civile, Oscar de Schaetzen, réserve aux candélabres une reproduction, d'après une photographie qui les montre seuls, cette fois ; il prend soin de noter le poids de leurs composants. Responsable de l'orfèvrerie religieuse, je manque cette belle occasion de m'y intéresser.

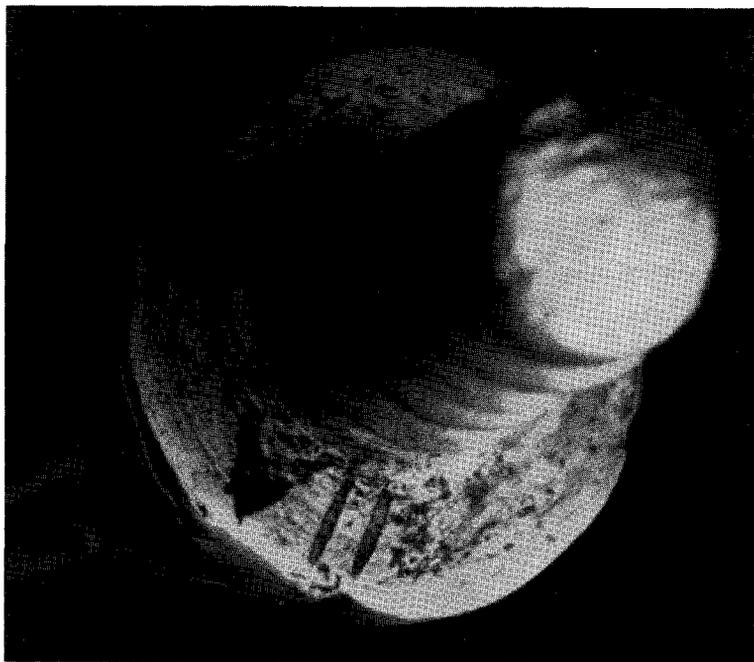


Fig. 9. — Marque de repérage gravée sur une des branches des candélabres (W).

Photo P. Colman.

Quelques années plus tard, Piet Baudouin et Dorsan Goethals me demandent d'écrire avec eux un livre sur l'orfèvrerie civile des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles en Belgique. Les candélabres sont sélectionnés (fig. 1). Il me revient d'en faire un examen attentif. Je vais de surprise en surprise. Ni les flambeaux, ni les branches ne portent les poinçons annoncés. Le tableau n'est pas peu discordant. Sous ma loupe, pour les flambeaux, Oultremont, 1764, E, orfèvre Jacques Hauregard ⁽¹⁾; pour les branches, Oultremont, 1764, B, orfèvre Melchior Dartois

(1) Le poinçon JH en lettres fleurronnées, que Brassinne lisait JHC et proposait d'attribuer à Henri-Joseph Chalon, est celui de Jacques Hauregard, comme l'a établi Henry d'Otreppe de Bouvette (Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège », t. IX, n^o 235, 1986, p. 213-215).

(frappés sur les manchons et frustes, mais pas assez pour que le doute soit permis) ; pour les bobèches, Velbruck, 1772, B, orfèvre Melchior Dartois (fig. 3 et 4).

Les flambeaux que j'ai entre les mains ont été recensés par Brassinne dans la collection Fernard Wiser⁽¹⁾. Mais ils n'étaient pas associés, en ce temps-là, à des branches de candélabres. D'ailleurs, ils ont leurs propres bobèches, non poinçonnées, mais bien assorties. Ces flambeaux sont d'un modèle qui a connu un énorme succès à Liège, et qui a été réalisé par de très nombreux orfèvres sans qu'aucune différence significative soit perceptible d'une main à l'autre. Il se caractérise par une base chantournée qui fait alterner quatre accolades et quatre petits pans légèrement concaves ; les côtes torsées qui en naissent obéissent à ses inflexions ; huit d'entre elles sont donc en saillie et quatre en creux. Ce jeu de lignes n'affecte pas les branches, mais se retrouve sur les vases et sur les bobèches.

Le regretté Fernard Wiser n'a jamais eu dans sa collection d'autres candélabres que ceux dont j'ai fait l'examen, son propre fils, qui a suivi mon enquête avec le plus vif intérêt et la plus parfaite obligeance, m'en a donné l'assurance formelle. Il n'a jamais eu non plus les flambeaux fichés par Joseph Brassinne et Marcel de Schaetzen de Schaetzenhoff. Le premier aurait-il inscrit des candélabres au lieu de branches ? n'aurait-il vu que les poinçons des bobèches ? aurait-il pris un des B pour un E ? Le second, héraldiste consommé, aurait-il pris le blason de Velbruck pour celui d'Oultremont ? aurait-il cru voir deux lettres annales (A et D) que les pièces ne portent nullement ? ayant rencontré deux paires de branches pareilles d'aspect, se serait-il abstenu d'en faire état et se serait-il trompé de collection ? C'est tout à fait invraisemblable. Le présent article fera-t-il surgir des informations qui permettront d'y voir clair ? J'en ai l'espoir. Tému.

Ce casse-tête ne pouvait retarder la parution de l'ouvrage. La notice, nécessairement brève, promet une étude ultérieure, et la

(1) P. 166 et 431.

voici enfin. Son illustration ne fut pas totalement satisfaisante : elle aurait dû comporter trois séries de poinçons ; elle n'en comporte que deux ⁽¹⁾. Les candélabres sont décidément « émacralés » !

C'est la mémorable exposition de 1991 qui allait ramener sur eux mon attention. Une paire de candélabres y trônait (fig. 2), toute pareille à celle qui faisait l'objet dans mes cartons d'un dossier en souffrance. La notice du catalogue (n° 148), prudemment intitulée « Deux flambeaux avec branches de candélabres », indique les poinçons suivants : pour les flambeaux, Oultremont, 1764, B et D, maître GV, et pour les branches, Velbruck, 1772, E, maître MD. Toutes ces marques sont reproduites ⁽²⁾. Mais celles dont les branches sont créditées sont celles des bobèches ; un trou rond et net perçant la tole d'argent, bien visible dans les reproductions, en avertit les lecteurs attentifs à l'extrême. Celles des branches (Oultremont, 1764, B, MD) ne sont ni mentionnées ni reproduites (fig. 5).

Flambeaux et branches avaient été exposés, associés pour former « deux chandeliers à double lumière », en 1881 déjà. Puis en 1900, 1905 et 1924. Ils figuraient, dissociés, dans le double inventaire de Brassinne ⁽³⁾.

De correction en correction, il s'avère que les deux paires de branches, pareilles d'aspect, portent les mêmes poinçons : Oul-

(1) *Orfèvrerie*, n° 235. On y trouvera la reproduction des poinçons des flambeaux. Les poinçons des manchons, frappés sur une surface courbe et particulièrement exposés à l'usure par frottement, ont découragé le photographe.

(2) *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, n° 148. On y trouvera la reproduction des poinçons des flambeaux. C'étaient les seuls candélabres de cette exposition d'une richesse sans précédent.

(3) P. 176, 430 et 431. « Avec l'indication erronée du poinçon de François-Charles de Velbruck », souligne Brassinne, quatre fois de suite, après la référence au catalogue de 1881, tout en se trompant lui-même de numéro ; on corrigera 341 en 347. Il a bien lu les poinçons des flambeaux ; et aussi ceux des branches, à ceci près qu'il a pris la lettre annale B pour un E ; il a omis ceux des bobèches. Le négatif de l'excellente photographie reproduite dans l'album de l'exposition de 1905 est entré dans l'énorme collection de l'Institut royal du patrimoine artistique (ACL B 1272).

tremont, 1764, B, MD. N'auraient-elles pas appartenu à un même ensemble ? L'idée s'impose à l'esprit.

Les vases, qui ne sont pas poinçonnés ⁽¹⁾, portent de très discrètes marques de repérage. Sur ceux des candélabres exposés en 1957 et en 1980, j'avais relevé un I (douteux), un VI et un VII (fig. 8) ; j'en avait déduit qu'ils avaient fait partie d'un ensemble de huit, correspondant à deux paires de candélabres, au minimum. Sur ceux des candélabres exposés en 1991, j'ai découvert un II, un III, un IV et un V. La coïncidence est parfaite. Voilà l'ensemble de huit ! A noter que l'orfèvre n'a pas numéroté de I à VIII, mais de 0 (pas de marque) à VII.

Les huit vases ont-ils été dès l'origine fixés sur les quatre branches qu'ils couronnent aujourd'hui ? C'est hors de doute : les mêmes marques apparaissent au bout des branches (fig. 9). Celui qui les a gravées savait bien que toute interversion est dommageable lorsqu'il s'agit de tiges filetées et d'écrous exécutés à la main. C'est en vain qu'il a pris cette sage précaution.

Les bobèches, quant à elles, tendent un véritable traquenard : elles portent toutes le poinçon MD et la lettre annale B ; mais avec le blason et l'aigle du règne de Charles d'Oultremont pour deux d'entre elles, avec ceux du règne de François-Charles de Velbruck pour les six autres ; ces marques sont extrêmement peu reconnaissables dans le cas des deux premières ; c'est la forme du cartouche de la lettre annale (fig. 6 et 7) qui permet d'éviter le piège. Selon toute vraisemblance, ces six-là en remplacent d'autres, marquées comme les deux premières, qui auront été égarées ou endommagées. Cela n'a pas simplifié les choses ...

Les branches n'ont-elles pas été à l'origine associées avec des flambeaux exécutés au même moment par le même orfèvre ? La

(1) Cela surprend, puisque toutes les autres parties sont poinçonnées. Serait-ce parce que les vases ont été coulés (le raccord est bien visible à l'intérieur) dans un alliage de titre plus bas ? Les branches sont certes coulées elle aussi, et certes dans le même alliage, à l'exception de leurs manchons ; leurs poinçons sont sur les manchons. Des analyses de laboratoire devraient fournir l'explication.

question saute à l'esprit. Je lance ici un avis de recherche. Il porte sur quatre flambeaux torsos marqués Oultremont, 1764, B, MD, tout à fait pareils à ceux qui sont actuellement associés aux branches. Celui que Brassinne a signalé en 1948 dans la collection de M. de l'Escaille de Lier, sans le décrire ni le reproduire, est peut-être un des quatre.

Saura-t-on jamais pour qui les deux paires ont été créées ? En l'absence d'armoiries, il faudrait que le hasard fasse découvrir des documents d'archives parfaitement explicites, correspondance, facture ou inventaire.

En tout cas, une future exposition pourrait montrer deux paires de candélabres aux poinçons liégeois parfaitement assortis à s'en tenir aux apparences, avec des poinçons en très grande partie pareils. Vu la rareté des ensembles de ce genre, ce serait un petit événement. Pas sans précédent, certes. A l'exposition *Barockes Silber aus rheinischen Sammlungen* (Aix-la-Chapelle, 1964), figuraient deux paires de candélabres rococo au poinçon de Danzig pour 1752-1764 (n° 290 et fig. 223).

Les candélabres du XVIII^e siècle qui sont parvenus jusqu'à nous ne sont plus homogènes pour la plupart. C'est qu'ils ont été constitués, à une date inconnue, par redistribution à l'aveuglette d'éléments constitutifs d'apparence adéquate, sans qu'aucune attention soit portée ni aux poinçons, ni aux marques. Les spécialistes le soulignent les uns après les autres. Le cas qui nous occupe est particulièrement éclairant.

On se gardera bien de conclure que les candélabres ont tous été homogènes à l'origine. Un amateur patient et peu fortuné a pu commander successivement un flambeau, puis deux, et ainsi de suite ; et parallèlement une branche à deux lumières (ou à trois, surtout au temps du néo-classicisme) pour un flambeau déjà en sa possession, puis deux ou davantage. Il a pu s'adresser fidèlement au même orfèvre ; en cas de dispute ou de décès, il a pu s'adresser à un autre, avec garantie d'assortiment impeccable. Des flambeaux présumés liégeois datés de 1675 environ

ont été équipés de branches à trois lumières entre 1831 et 1868 ⁽¹⁾.

Les ensembles dotés d'un poinçonnage tout à fait homogène auront toujours plus de prix aux yeux des amateurs pointus. Ils s'acharneront donc à essayer de rassembler ce que les hasards de la vie a éparpillé. Ils seront amenés à débusquer force bévues. Ils se les expliqueront par la hâte et le surmenage, fléaux de notre temps ; mais aussi par la complexité particulière du type d'objet en cause. Plus ils seront riches d'expérience, plus ils seront indulgents ⁽²⁾.

(1) O. DE SCHAETZEN, *o.c.* 1976, p. 121. Le poinçon des flambeaux doit se lire GD plutôt que GL, me semble-t-il. En tout cas, ce n'est pas le GL de la pyxide de 1654 citée à témoin.

(2) Une enquête aussi laborieuse requiert de nombreux concours. Que MM. Piet Baudouin, Luc Engen, Emmanuel de Moffarts, Albert van Zuylen et surtout les propriétaires actuels soient assurés de ma vive reconnaissance.